



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/ICEF/1994/4
14 mars 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire de 1994
25-29 avril 1994

POUR INFORMATION

ÉLABORATION DE PROGRAMMES ET AUTRES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION
EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, DANS LES NOUVEAUX ÉTATS
INDÉPENDANTS ET DANS LES PAYS BALTES

RÉSUMÉ

On trouvera dans le présent document une description et une analyse des principales tendances et des faits nouveaux concernant les activités de coopération de l'UNICEF en Europe centrale et orientale, dans les nouveaux États indépendants et dans les pays baltes pour l'année 1993.

Le présent rapport fait le bilan des activités de coopération que l'UNICEF a menées au titre des programmes ordinaires, des opérations de secours d'urgence et du suivi de situation, des échanges de données et de la formulation de politiques dans les pays ci-après : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

À la fin de 1993, des programmes de coopération approuvés par le Conseil d'administration avaient été mis en place en Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan et Turkménistan.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. APERÇU DES PRINCIPAUX PROBLÈMES TOUCHANT LES FEMMES ET LES ENFANTS	1 - 4	3
II. ACTIVITÉS MULTINATIONALES	5 - 14	4
III. COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PROGRAMMES	15 - 17	6
IV. SECOURS D'URGENCE	18 - 20	7
V. COOPÉRATION INTERINSTITUTIONS	21 - 22	8
VI. GESTION, ORGANISATION ET DÉPENSES	23 - 25	8
VII. DONNÉES D'EXPÉRIENCE ET ENJEUX FUTURS	26 - 34	9

I. APERÇU DES PRINCIPAUX PROBLÈMES TOUCHANT
LES FEMMES ET LES ENFANTS

1. Conformément aux mandats qui lui ont été conférés par le Conseil d'administration de 1990 à 1993, l'UNICEF a progressivement étendu aux pays d'Europe centrale et orientale, aux nouveaux États indépendants et aux pays baltes ses activités de plaidoyer, d'information, de secours d'urgence et d'aide aux programmes. Les informations de plus en plus nombreuses et détaillées que le Fonds a pu réunir graduellement ont révélé la détérioration des conditions de vie des femmes et des enfants dans ces pays. Bien que la communauté internationale et les pays de la région soient restés attentifs aux rapides et profondes mutations économiques en cours, l'importance des bouleversements sociaux qui accompagnent la transition reste largement sous-estimée. Le "traitement de choc" de la privatisation à grande échelle, les réformes du marché du travail et le démantèlement des systèmes d'échanges à l'intérieur des États ou d'un État à l'autre n'ont pas engendré la croissance rapide et la prospérité que l'on espérait durant les phases initiales de la transition. Par ailleurs, l'effet immédiat de ces réformes a souvent été négatif pour la population, qui a dû faire face à une nette aggravation du chômage, une chute brutale des salaires réels et une hausse massive des prix, souvent accompagnées de pénuries des produits de base dont l'approvisionnement était assuré jusque-là par des circuits contrôlés par l'État.

2. Bien que la situation varie d'un pays à l'autre, la transition a eu en général de lourdes conséquences pour les femmes et les enfants. Une étude réalisée par l'UNICEF sur l'action gouvernementale et la situation sociale, à laquelle ont collaboré les bureaux centraux de statistique et les organes directeurs de neuf pays, dénonce la misère croissante et la dégradation des indicateurs de santé et de prospérité dans bon nombre de pays. Dans une région où la participation des femmes à la vie active, est habituellement très élevée, et contribue pour beaucoup au maintien du pouvoir d'achat des ménages, le chômage a des effets catastrophiques pour les femmes. L'érosion de la valeur réelle des pensions et des prestations familiales contraint les femmes à gagner encore plus d'argent. Les possibilités d'accès à des services de santé, des équipements éducatifs et des structures d'accueil pour enfants et autres services sociaux gratuits jusqu'ici ont beaucoup diminué depuis que l'on a commencé à restructurer ces services selon les lois du marché. Dans de nombreux pays, les produits de base comme les médicaments et les manuels scolaires se font rares. Jusqu'ici, on n'a que très faiblement investi dans la réforme des services de santé et de protection sociale, qui sont souvent de qualité médiocre et manquent de personnel qualifié et de matériel. Les taux de mortalité bruts ont augmenté dans bon nombre de pays. On a, dans certains pays, enregistré une hausse alarmante des maladies pour lesquelles il existe un vaccin et autres maladies infectieuses. Les taux de natalité ont chuté dans toute la région, reflet des difficultés économiques de la population et de son manque de confiance manifeste dans l'avenir. Le fait que l'avortement soit encore utilisé comme moyen de régulation des naissances présente de graves dangers pour la santé des femmes.

3. Les enfants sont par définition les premières victimes de la désintégration de la cellule familiale, de la pauvreté croissante des ménages et du déclin des services sociaux. En outre, dans de nombreux pays, les bouleversements de

l'ordre social se sont accompagnés d'une baisse du taux de fréquentation scolaire et d'une augmentation du nombre des enfants des rues et de la fréquence et de la gravité de la criminalité juvénile, phénomènes que les nouvelles sociétés de la région n'ont pas les moyens de maîtriser.

4. Les nouveaux systèmes démocratiques mis en place dans la région ont considérablement élargi le champ des droits et des libertés de la personne et amené un certain degré de décentralisation des pouvoirs politiques et sociaux au niveau sous-national. Néanmoins, la participation réelle du public au processus de démocratisation national et local est limitée par le manque d'éducation et de tradition démocratique. Une instabilité politique générale subsiste, qui se manifeste par la recrudescence du nationalisme et de l'intolérance interethnique. Dans un certain nombre de cas, cela s'est traduit pas des conflits armés à l'intérieur des États ou entre États et le détournement de ressources humaines et matérielles au profit de l'effort de guerre, l'effondrement des infrastructures sociales et les courants massifs de réfugiés. Les répercussions sociales de la transition, comme l'accroissement des inégalités entre les différentes couches de la population, sont une source supplémentaire de tensions qui compromet l'ensemble du processus de réforme économique et politique.

II. ACTIVITÉS MULTINATIONALES

5. La Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration du Sommet mondial pour les enfants ont fourni un cadre adapté aux efforts de collaboration du Fonds avec les pays en voie de transition économique et sociale. Au mois d'octobre 1993, sur les 27 pays d'Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants, 22 avaient ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et 15 environ avaient signé la Déclaration du Sommet mondial pour les enfants.

6. Conformément aux décisions du Conseil d'administration 1990/5 (E/ICEF/1990/13), 1991/20 (E/ICEF/1991/15) et 1992/19 (E/ICEF/1992/14), l'UNICEF a été chargé de prêter son appui à la formulation de politiques axées sur la protection de l'enfance. Cet appui s'est concrétisé pour l'essentiel par des activités multinationales dont l'objectif majeur était de dresser des bilans de situation et d'établir des programmes d'action nationaux qui sont des étapes importantes du processus d'élaboration de politiques.

7. Les bilans de situation concernant les femmes et les enfants de Bulgarie et de Pologne sont déjà terminés et les travaux sont bien engagés en Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Hongrie, République tchèque, Roumanie et Slovaquie. L'évaluation rapide des conditions régnant en Bosnie-Herzégovine, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et Slovénie a permis d'analyser brièvement la situation des femmes et des enfants à des fins pratiques et de commencer à planifier les efforts de coopération que l'UNICEF mènera avec les gouvernements intéressés lors des deux à trois prochaines années.

8. Il est particulièrement important pour les pays en transition d'élaborer des programmes d'action nationaux car c'est un moyen de passer en revue et de réviser la politique sociale et de mobiliser des ressources en faveur de la santé et du bien-être des enfants. En 1993, l'UNICEF a organisé trois réunions,

deux en Hongrie et une en Lettonie, pour donner de l'élan à l'élaboration de programmes d'action nationaux. Plusieurs pays, dont l'Albanie, le Bélarus, la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et l'Ukraine, se sont déjà engagés dans cette voie.

9. Afin d'atteindre les objectifs que l'on a fixés en 1993 pour le milieu de la décennie à partir des 27 objectifs approuvés au Sommet mondial pour les enfants, des stratégies ont été esquissées concernant l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la Roumanie, le Tadjikistan et le Turkménistan. Dans la plupart de ces pays, les objectifs quantitatifs ont déjà été atteints dans des domaines comme l'immunisation et l'éducation de base. Il reste toutefois beaucoup à faire pour maintenir le degré de couverture actuel et améliorer la qualité des services. Pour appuyer l'objectif d'iodation systématique du sel au milieu de la décennie, l'UNICEF exécute dans un certain nombre de pays un projet d'une durée de deux ans visant à éliminer les troubles dus à la carence en iode d'ici à 1995.

10. Le Fonds s'est assuré le concours de divers autres partenaires afin d'aborder les problèmes prioritaires des enfants de la région. Un atelier de parlementaires sur les filets de sécurité à prévoir pour les femmes et les enfants les plus vulnérables a été organisé à Budapest en mars 1993 par l'UNICEF et par le Groupe interparlementaire hongrois, sous les auspices de l'Union interparlementaire. Cet atelier a offert aux parlementaires d'Europe centrale et orientale un cadre de discussion des questions relatives aux filets de sécurité et s'est conclu avec l'engagement pris par les participants de concevoir et de formuler des programmes d'action nationaux.

11. Les trois pays baltes ont récemment créé des comités nationaux pour l'UNICEF qui, grâce à la diversité et au prestige de leurs membres, contribueront pour une large part au soutien des bilans de situation et des programmes d'action nationaux et à la mobilisation du public en faveur de l'application de ces programmes aux niveaux national et local. De nouveaux comités nationaux pour l'UNICEF ont également été créés en République tchèque, en Slovaquie et en Slovénie. En Bulgarie, en Hongrie et en Pologne, on renforce actuellement les comités nationaux qui exécutent déjà des programmes d'information et de plaidoyer, aident à l'établissement des bilans de situation et s'efforcent d'acquérir de meilleurs moyens opérationnels et financiers.

12. Plusieurs autres activités multinationales et régionales sont en cours. Par l'intermédiaire du Centre international pour le développement de l'enfant, le Fonds appuie un projet qui permet d'étudier l'action gouvernementale et les conditions sociales régnant dans la région alors qu'elle opère sa transition vers l'économie de marché. Cette étude analyse l'évolution des principaux indicateurs de protection sociale dans le contexte des grandes tendances économiques et approches politiques. Ce projet aide également les gouvernements à fournir régulièrement des informations sur le sort des groupes les plus vulnérables et de renforcer le processus de planification dans les domaines sociaux. Le premier des rapports biennaux établi au titre du projet est déjà terminé. Il présente les données de base concernant la fin des années 80, décrit l'évolution de la situation sociale pendant la période allant de 1989 à 1993, dont il précise les causes éventuelles et énonce les perspectives et les

changements prévisibles à court terme en matière de protection de l'enfant et de la famille.

13. En septembre 1993, une conférence régionale sur la planification de la famille a été organisée à Téhéran par l'UNICEF et par le Fonds des Nations Unies pour la population à l'invitation du Gouvernement de la République islamique d'Iran. Étaient présents des représentants de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan. En décembre 1993, au lendemain de la célébration du quinzième anniversaire de la Conférence d'Alma Ata sur les soins de santé primaires, l'UNICEF a participé à des consultations ministérielles sur la gestion et le financement des soins de santé dans les républiques d'Asie centrale.

14. Parmi les autres séminaires et journées d'étude organisés en 1993 avec l'aide ou le parrainage de l'UNICEF, en coopération avec d'autres organisations internationales et organisations non gouvernementales (ONG), on peut citer un atelier conjoint UNICEF/Organisation mondiale de la santé (OMS) visant à adapter aux besoins de la Fédération de Russie et des républiques d'Asie centrale les méthodes de gestion de l'OMS pour les programmes de lutte contre les maladies diarrhéiques; une réunion sur la planification et les politiques en matière d'immunisation, qui a été organisée avec le concours de l'UNICEF à Bishkek à l'intention des républiques d'Asie centrale; un séminaire de formation international sur l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel qui s'est tenu à Prague; trois ateliers de formation conjoints UNICEF/OMS sur l'entretien de la lactation et la pratique de l'allaitement maternel et l'initiative "Hôpitaux amis des bébés" qui ont eu lieu à Saint-Petersbourg; un séminaire sur l'éducation en matière de développement, tenu à Sofia, pour préparer les jeunes à affronter un monde en mutation et un séminaire consacré aux enfants handicapés dans les pays baltes, qui a été organisé à Vilnius.

III. COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PROGRAMMES

15. Comme l'a approuvé le Conseil d'administration à sa session ordinaire de 1993, des programmes relais de deux ans ont été mis en place en Arménie (E/ICEF/1993/P/L.22), en Azerbaïdjan (E/ICEF/1993/P/L.23), au Kazakhstan (E/ICEF/1993/P/L.24), au Kirghizistan (E/ICEF/1993/P/L.24), en Ouzbékistan (E/ICEF/1993/P/L.24), au Tadjikistan (E/ICEF/1993/P/L.24) et au Turkménistan (E/ICEF/1993/P/L.24). L'UNICEF poursuit une action dans ces différents pays, et prévoit d'y installer des bureaux extérieurs. Des missions d'évaluation ont également été chargées de préparer des programmes en Arménie, en Azerbaïdjan et au Tadjikistan. Des plans d'action nationaux en faveur de l'immunisation ont été mis au point dans toutes les républiques d'Asie centrale, et des stocks modestes de vaccins et de seringues ont été acheminés au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan. Le Fonds prête son concours à des programmes de lutte contre les affections aiguës des voies respiratoires et contre les maladies diarrhéiques dans ces pays. De nouvelles recommandations de programmes de pays seront présentées au Conseil d'administration en 1995; une recommandation de programme de pays concernant la Géorgie (E/ICEF/1994/P/L.28) sera soumise à l'examen du Conseil à sa deuxième session ordinaire de 1994.

16. En Albanie, le programme de pays de trois ans qui a été établi pour la période allant de 1993 à 1995 (E/ICEF/1993/P/L.21) met l'accent sur la fourniture et la promotion de services de base pour les femmes et les enfants dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation; le soutien à d'autres secteurs d'une importance cruciale pour le bien-être des enfants et des femmes comme l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant et la mise en oeuvre de programmes d'action nationaux en faveur de politiques de protection de l'enfance plus énergiques; et, enfin, l'aide à la création d'une base de données d'indicateurs sociaux plus efficace permettant de suivre les incidences du processus de transition. En juillet 1993, une réunion de donateurs a été organisée conjointement par l'UNICEF et par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour aider le secteur de l'éducation en Albanie.

17. En Roumanie, dans le cadre d'un programme de deux ans financé au moyen de fonds supplémentaires portant sur la période 1993-1994 (E/ICEF/1993/P/L.29), la gamme d'activités prévues par l'UNICEF va des interventions d'urgence au profit des enfants placés dans des établissements sociaux à des efforts plus systématiques de protection des enfants et de promotion de leur développement. Le nouveau programme met l'accent sur les efforts intersectoriels visant à éduquer et à informer les familles et les collectivités et à leur donner les moyens de mieux répondre aux besoins des enfants, surtout ceux qui vivent dans des conditions difficiles. Plusieurs projets concernent la formation des travailleurs sociaux, la modernisation des pratiques de la justice pour mineurs et l'insertion des enfants handicapés dans l'enseignement ordinaire et dans l'enseignement préscolaire.

IV. SECOURS D'URGENCE

18. En 1993, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF a participé aux appels communs en faveur de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Tadjikistan qui ont été lancés par le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU. Les programmes d'urgence mis en place à cette occasion ont servi de point de départ pour la formulation de programmes de pays. Dans le cadre du plan d'assistance humanitaire interinstitutions, l'UNICEF continue de faire face aux besoins des femmes et des enfants dans les cinq républiques de l'ex-Yougoslavie. En réponse à l'appel urgent du Ministre moldave de la santé en juin 1993, l'UNICEF a immédiatement fourni un stock limité de vaccins et, au début de 1993, a pris part à une mission interinstitutions destinée à évaluer les besoins d'assistance les plus pressants dans le domaine social. Les avances que l'UNICEF a reçues du Fonds de programmation pour les secours d'urgence lui ont permis de répondre rapidement, bien que modestement, aux besoins urgents de tous ces pays.

19. Au début de 1993, le Fonds lui ayant lancé un appel spécial compte tenu des résultats des missions conjointes UNICEF/OMS menées en février 1992 dans les nouveaux États indépendants, le Gouvernement canadien a alloué 5,7 millions de dollars à l'assistance aux femmes et aux enfants du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Une mission de programmation organisée par l'UNICEF en mars/avril 1993 a permis de déterminer avec les ministres concernés quels étaient les besoins les plus urgents à traiter en priorité à court terme. Des

médicaments essentiels, des vaccins, du matériel de chaîne du froid, du matériel médical et autres fournitures ont été envoyés, et le personnel sanitaire a été formé à leur utilisation. L'UNICEF aide à présent ces pays à mettre en place des programmes d'action nationaux pour les enfants et à adapter en langue russe les messages contenus dans "Savoir pour sauver". L'Union européenne a également alloué des fonds pour acheminer du matériel de la chaîne du froid en Fédération de Russie.

20. Conformément à la décision 1992/20 (E/ICEF/1992/14) du Conseil d'administration, l'UNICEF continue de participer à l'Équipe spéciale interinstitutions pour faire face aux conséquences de l'accident nucléaire de Tchernobyl. Le Fonds a apporté une aide aux victimes de la catastrophe de Tchernobyl en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et par l'intermédiaire de centres de réhabilitation psychosociale.

V. COOPÉRATION INTERINSTITUTIONS

21. L'UNICEF a continué de collaborer avec le Département des affaires humanitaires pour les appels communs et les interventions d'urgence (voir chap. IV ci-dessus et document E/ICEF/1994/11 sur les opérations de secours). La coopération avec les bureaux des Nations Unies et du PNUD a beaucoup facilité la tâche de l'UNICEF en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Fédération de Russie, en Géorgie, au Tadjikistan et en Ukraine.

22. À l'échelle des pays, l'UNICEF a mis en oeuvre de fructueuses collaborations avec des organisations multilatérales et bilatérales. En Roumanie, par exemple, le PNUD, la Banque mondiale et d'autres partenaires ont reconnu le rôle dominant de l'UNICEF dans les domaines sociaux, qui vient compléter l'action du PNUD et de la Banque mondiale en faveur de la croissance économique. Plusieurs activités conjointes ont été menées avec l'OMS, notamment dans le domaine de la santé des femmes.

VI. GESTION, ORGANISATION ET DÉPENSES

23. La section d'Europe centrale et orientale/nouveaux États indépendants est un service unique opérant à la fois depuis New York et Genève et dont le responsable est en poste à New York. Cette section travaille en concertation avec le Bureau du financement des programmes pour réunir les fonds supplémentaires requis et avec le Bureau des programmes d'urgence pour faire face aux situations d'urgence dans la région. Les représentants spéciaux sont chargés de l'exécution des activités relevant des programmes en Albanie, en Roumanie et dans l'ex-Yougoslavie et un représentant de zone dirige les opérations menées au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan. De petits bureaux sont en cours de création dans chacun de ces pays ainsi qu'en Arménie et en Azerbaïdjan. Plusieurs agents ont été détachés temporairement des bureaux de l'UNICEF à New York et à Genève et dans d'autres villes pour prendre part à des missions de programmation.

24. Étant donné la détérioration de la situation des femmes et des enfants dont il a été question plus haut, l'UNICEF est de plus en plus souvent appelé à fournir une aide d'urgence et à s'associer à divers partenaires pour apporter

son aide dans les 27 pays de la région. Ce surcroît de travail imposé au siège compromet gravement la capacité qu'a l'UNICEF de répondre comme il le faudrait aux nombreuses demandes qui lui sont faites. Compte tenu des données objectives qui sont aujourd'hui disponibles, l'UNICEF doit s'interroger sur la meilleure façon de procéder pour venir en aide à différents pays se trouvant à des niveaux de développement socio-économique différents.

25. Au 23 décembre 1993, le montant total prélevé sur la masse commune des ressources en 1993 atteignait 10 374 985 dollars pour les pays de cette région, exception faite des républiques de l'ex-Yougoslavie. Les fonds supplémentaires reçus s'élevaient au total à 11 416 130 dollars. Ces montants représentent 2,1 et 1,8 % respectivement de la masse commune des ressources et des fonds supplémentaires de l'UNICEF.

VII. DONNÉES D'EXPÉRIENCE ET ENJEUX FUTURS

26. Les pays de la région ont lancé un mouvement de réforme pour améliorer leurs résultats sur le plan social et économique. Dans ce contexte de profondes mutations politiques, sociales et économiques, l'UNICEF a l'occasion unique de faire en sorte que les objectifs du Sommet mondial pour les enfants soient dûment pris en compte dans le cadre des réformes mises en oeuvre par les pays en transition.

27. Malgré les difficultés qu'il y a à sensibiliser l'opinion aux problèmes des enfants dans une période de bouleversements aussi radicaux, l'expérience accumulée dans la région montre que l'UNICEF peut défendre avec succès la cause des enfants et des femmes auprès des gouvernements et des autres donateurs même si les ressources humaines et financières qu'il peut y consacrer demeurent modestes.

28. L'UNICEF a réussi à avoir un impact dans la région en combinant les interventions d'urgence et la planification à long terme, en opérant avec souplesse pour faciliter l'action des autres partenaires et en mettant à contribution les moyens techniques de l'Organisation. Les travaux de collecte et d'analyse de données qu'appuie l'UNICEF dans les divers pays de la région font état de la détérioration de la situation sociale de ces pays, phénomène qui intéresse directement tous les partenaires. Le Fonds a souligné la nécessité de renforcer dans le domaine social le filet de sécurité et de mettre en place des politiques cohérentes. Dans de nombreux pays, les transferts et échanges de connaissances se sont révélés rentables pour les couches de la population restées à l'écart de l'évolution du monde moderne et soucieuses de s'adapter aux nouvelles idées. Grâce à diverses activités nationales, internationales et régionales, l'UNICEF a beaucoup travaillé à la promotion d'approches intersectorielles pour cerner et résoudre les problèmes des enfants, et au raffermissement du dialogue entre les gouvernements, les ONG, les médias et autres parties, y compris les principaux donateurs.

29. En Roumanie, premier pays de la région à avoir bénéficié d'un programme d'assistance, la coopération donne un exemple de programmation souple à partir de moyens financiers limités. Pendant la période allant de 1990 à 1993, la politique d'aide aux femmes et aux enfants roumains est passée du stade de l'intervention d'urgence à la mise en place de régimes de soins mieux adaptés et

plus stables, et l'on a mis l'accent sur la santé préventive et sur la création de services sociaux de meilleure qualité bénéficiant d'une participation accrue. La fourniture d'un minimum de matériel et d'assistance technique a servi de tremplin à des débats politiques et à l'application de mesures en faveur du bien-être et de la protection des enfants. Diverses études et enquêtes ont cerné les problèmes des enfants, renforcé la capacité de recherche nationale et permis aux autorités de prendre rapidement des mesures concrètes. C'est ainsi que, sur la base des initiatives visant à accroître les ressources en faveur des enfants, la Division des fournitures de l'UNICEF a pu envoyer au projet de réhabilitation sanitaire de la Banque mondiale pour 30 millions de médicaments essentiels. Une étude a été entreprise par le Bureau des analyses économiques et de la politique sociale de l'UNICEF afin d'examiner les mécanismes permettant de réduire les coûts.

30. Le Fonds a pu rapidement faire face aux situations d'urgence au Bélarus, en Fédération de Russie et en Ukraine. Grâce à des modes de gestion novateurs, notamment le déploiement d'une équipe permanente mobile chargée de l'exécution, les besoins particuliers en matière de médicaments essentiels, de matériel pour la chaîne du froid, d'équipement médical et autres fournitures ont pu être satisfaits. L'UNICEF a également travaillé en concertation avec les gouvernements concernés pour créer, par la mise en place de programmes d'action nationaux, un cadre mieux approprié à la définition des besoins et à la protection de la santé et du bien-être des groupes les plus vulnérables.

31. Le succès de l'action menée par l'UNICEF dans les pays de la région durant les trois dernières années et les difficultés rencontrées appellent une réévaluation des modalités et du degré d'intervention requis au fur et à mesure que de nouvelles données sur la détérioration de la situation sont disponibles. Bien que l'UNICEF ait pu lancer le processus des bilans de situation et de l'établissement de programmes d'action nationaux dans bon nombre des pays et promouvoir la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant, le manque de personnel permanent de l'UNICEF sur le terrain a compromis le travail de plaidoyer incessant, nécessaire à l'élaboration et à l'exécution de politiques et programmes appropriés. L'efficacité de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et autres organisations internationales est également compromise faute d'une présence permanente dans le pays.

32. Pour l'UNICEF, il s'agit de déployer des moyens suffisants pour pouvoir suivre de près la situation des groupes vulnérables, mieux expliciter leurs besoins et sensibiliser l'opinion à leurs difficultés tout en sachant utiliser les ressources des différents partenaires en vue de résoudre les problèmes. Bien que l'action menée par l'UNICEF dans la région soit par définition limitée du fait des priorités auxquelles le Fonds doit faire face dans d'autres régions, son rôle de catalyseur dans la promotion du développement et du progrès social peut être renforcé s'il bénéficie de ressources complémentaires. L'UNICEF peut répondre de manière novatrice et rentable aux situations en rapide évolution. L'expérience accumulée dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants sera des plus utiles au fur et à mesure que d'autres pays parviendront à de nouveaux stades de développement économique et social.

33. L'expérience accumulée en 1993 et 1994 servira en 1995 à formuler de nouvelles recommandations de programmes de pays d'une durée de cinq ans au profit des pays répondant aux critères applicables aux programmes de coopération de l'UNICEF.

34. Le Conseil d'administration sera également prié d'examiner, compte tenu de l'évolution de la situation, le mandat de l'UNICEF pour les autres pays de la région et de fournir des directives concernant la stratégie que le Fonds devra suivre pour ses travaux de coopération futurs.
